



# DELUBAC PRICING POWER

Part P

Reporting au 28 mars 2024

SFDR<sup>(1)</sup> Article 8

■ **ACTIF NET DU FONDS : 28,49M€**

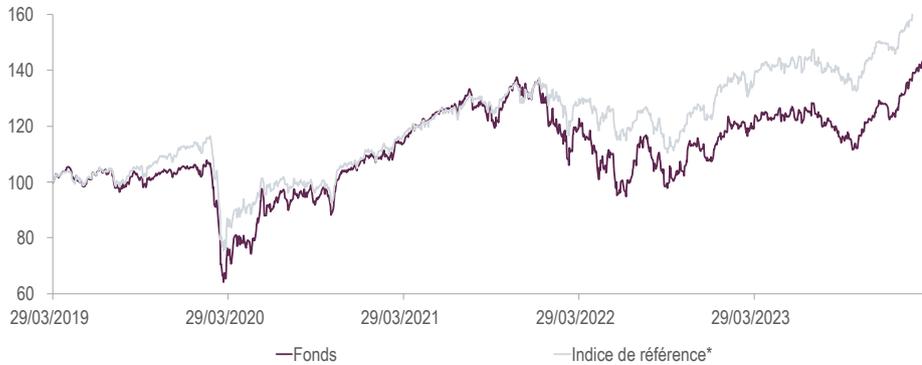
■ **VALEUR LIQUIDATIVE : 223,99€**

■ **COMMENTAIRE DE GESTION**

Le premier trimestre s'achève sur de nouveaux records pour l'ensemble des grands indices mondiaux. Les investisseurs ont finalement bien absorbé le passage de 6 à 3 baisses de taux confirmé par la FED au cours du mois. En fin de période, un rééquilibrage s'est opéré en faveur des titres cycliques et value à l'image du secteur bancaire, absent du fonds, ce qui a impacté la performance relative.

Prada, +14,82% le jour de sa publication, a terminé son dernier exercice avec une croissance de 18% de son activité, en ligne avec les meilleurs de sa catégorie (Hermès, Zegna, Brunello Cucinelli). Le management s'est montré particulièrement optimiste sur les ventes des premiers mois de l'année. Il reste confiant dans la capacité du groupe à poursuivre son développement et à surperformer l'industrie en 2024. La marge brute a atteint un niveau historiquement élevé mais cela devrait continuer. Le chiffre d'affaires au m2, autour de 25 000 eur, offre un fort potentiel de rattrapage par rapport à un acteur comme Moncler qui est autour de 35 000 eur/m2. La marque a clairement la notoriété pour atteindre ses objectifs à savoir continuer à améliorer son mix de distribution (l'objectif est de dépasser les 90% en Retail) et renforcer le poids de la maroquinerie (actuellement 50% des ventes, l'objectif est de passer à 60%), ce qui devrait conduire à une augmentation constante de la rentabilité sur 2024 et 2025. Rentrée il y a maintenant un an dans le fonds en arbitrage de Kering, Prada reste la plus belle histoire de retournement du secteur du luxe. La place de cotation demeure un sujet mais cela pourrait évoluer comme en témoigne les discussions récentes entre Miuccia Prada et un fonds d'investissement lié à la famille Wertheimer propriétaire de Chanel. Inditex, +7,5% le jour de sa publication, a affiché une fois de plus une excellente résilience de son business model en 2023. Cette performance est d'autant plus remarquable dans un contexte de difficultés pour ses rivaux H&M ou Hugo Boss. Le directeur général, Óscar García Maceiras, s'est montré très confiant avec des ventes en progression de 11% sur le début de l'année. Fort de ces éléments, le groupe investi dans sa croissance avec un plan de 1.8 md eur en grande partie aux Etats-Unis dans la logistique de capacité. Avec une trésorerie affolante qui représente 10% de sa capitalisation boursière le groupe a décidé de verser un dividende extraordinaire.

■ **ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE BASE 100 SUR 5 ANS**



\* Indice de référence :  
 • Avant le 16/10/2013 : MSCI Europe en € (hors dividendes).  
 • Après le 16/10/2013 MSCI Europe en € (dividendes réinvestis).  
 • Depuis le 01/01/2023 : Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis)

■ **HISTORIQUE DES PERFORMANCES**

Perf. cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	1,32%	10,71%	21,59%	14,18%	23,21%	41,60%	64,88%
Indice	4,33%	12,81%	22,45%	20,78%	44,12%	68,63%	117,97%
Ecart	-3,01%	-2,10%	-0,86%	-6,60%	-20,90%	-27,03%	-53,09%

Perf. calendaires	2024 (YTD)	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	10,71%	19,05%	-20,52%	25,52%	2,72%	18,51%	-23,68%
Indice	12,81%	22,23%	-9,49%	25,13%	-3,32%	26,05%	-10,57%
Ecart	-2,10%	-3,18%	-11,03%	0,39%	6,04%	-7,55%	-13,11%

Perf. annualisées	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds	-	-	-	7,21%
Indice	-	-	-	12,95%
Ecart	-	-	-	-5,75%

■ **L'ÉQUIPE DE GESTION**



**Guillaume CHALOIN**  
Directeur des Gestions Actions



**Marine DAVID**  
Analyste Gérante Actions

■ **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Delubac Pricing Power est un fonds d'actions européennes qui met en oeuvre le concept de « Pricing Power ». Sa stratégie d'investissement repose sur la recherche, au sein d'un univers d'investissement d'environ 2 200 valeurs, de sociétés européennes de capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros qui bénéficient d'un Pricing Power durable et s'inscrivent dans une trajectoire de croissance autonome selon notre analyse. Le fonds cherche à réaliser une performance supérieure à son indice de référence, sur une durée minimum de placement de 5 ans.

■ **SRI<sup>(2)</sup>**

+ faible				Risque			+ élevé
	1	2	3	4	5	6	7
+ faible				Rendement potentiel			+ élevé

■ **HORIZON DE PLACEMENT en année**

	1	2	3	4	5	6	7
--	---	---	---	---	---	---	---

■ **CARACTÉRISTIQUES DU FONDS**

**Codes ISIN** : FR0010223537  
**Ticker Bloomberg** : DAMEXEU FP Equity  
**Forme juridique** : Fonds Commun de Placement  
**Classification AMF** : Actions des pays de l'Union Européenne  
**Éligibilité PEA** : Oui  
**Date de création du fonds** : 30/09/2005  
**Date de création de la part** : 30/09/2005  
**Indice de référence** : Eurostoxx 50 TR  
**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Devise de référence** : Euro  
**Pays de référence** :

**Dépositaire** : CACEIS Bank  
**Valorisateur** : CACEIS Fund Administration  
**Valorisation** : Quotidienne  
**Centralisation** : 12h00  
**Souscription initiale** : 1 part  
**Souscription ultérieure** : 1 centième de part  
**Frais d'entrée** : 2,5%  
**Frais de sortie** : Néant  
**Commission de mouvement** : Néant  
**Frais de gestion fixes** : 2,1528% TTC max  
**Commission de surperformance<sup>3</sup>** : 15% TTC max. au-delà de la perf. de l'indice de référence

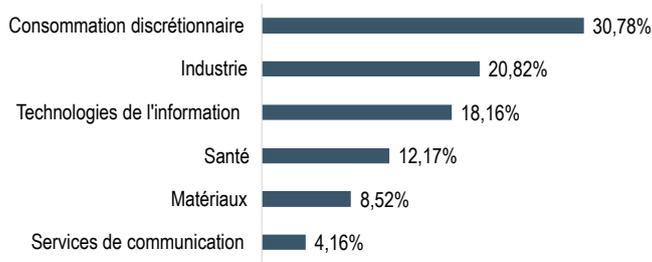


■ INDICATEURS DE RISQUE

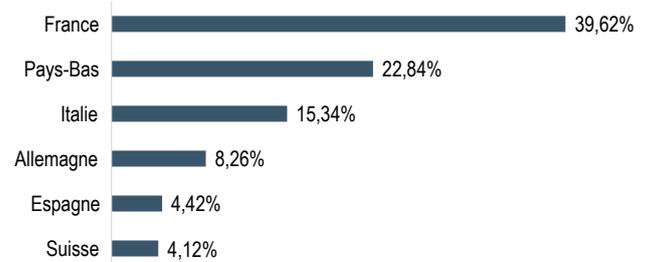
	Volatilité du fonds	Volatilité de l'indice	Ratio de Sharpe	Ratio d'information	Alpha	Beta	R2	Corrélation	Tracking Error
1 an	15,20%	12,79%	1,02	-0,70	-5,94%	1,08	0,83	0,910	6,37%
3 ans	19,20%	14,51%	0,46	-0,45	-6,19%	1,16	0,77	0,879	9,44%
5 ans	24,10%	18,35%	0,43	-0,21	-4,50%	1,21	0,84	0,919	10,23%

■ PORTEFEUILLE

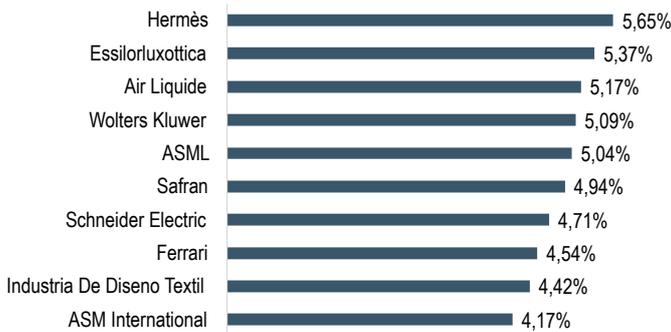
Répartition sectorielle



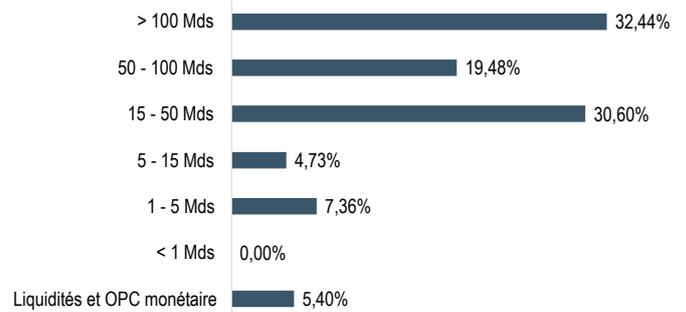
Répartition géographique



10 principales lignes



Répartition par taille de capitalisation



COMPOSITION

Taux d'exposition aux actions	94,6%
Nombre de titres détenus	27
Poids des 10 principales lignes	49,1%

CAPITALISATION BOURSÈRE

Moyenne	97,5 Mds€
Médiane	39,4 Mds€

DONNÉES DE VALORISATION 2024 (E)

PER	30,3
EV/EBIT	23
Croissance BPA	8,7%
Rendement	1,5%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA PERFORMANCE SUR LE MOIS

5 + forts contributeurs à la hausse	Contribution
Inditex	0,47%
Symrise	0,45%
Safran	0,38%
EssilorLuxottica	0,33%
Prada	0,26%
5 + forts contributeurs à la baisse	Contribution (%)
Dermapharm	-0,29%
Brunello Cucinelli	-0,21%
Infineon	-0,13%
Christian Dior	-0,13%
STMicroelectronics	-0,12%

PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats	Renforcements	Ventes	Allègements
-	Essilor Luxottica	-	Moncler
-	Inditex	-	Dassault Systemes
-	Symrise	-	Alten
-	-	-	Brunello Cucinelli
-	-	-	-



■ INFORMATIONS ESG

Note du portefeuille : 16,4 / 100  
Taux de couverture : 100%

+0,3 sur 1 mois

Note Indice : 18,8 / 100  
Taux de couverture : 100%

+1,1 sur 1 mois

ESG Risk Exposure portfolio : 36,2 (medium)  
ESG Risk Management portfolio : 57,5 (strong)

ESG Risk Exposure benchmark : 46,3 (medium)  
ESG Risk Management benchmark : 63,5 (strong)

Meilleures notes de l'OPC

Valeurs	Pays	Score	Poids
Hermès	France	9,4	5,65%
ASML	Pays-Bas	10	5,04%
Moncler	Italie	10,1	3,16%
Schneider Electric	France	10,5	4,71%
LVMH	France	12	3,36%
Poids des 5 meilleures notes ESG : 21,91%			

Méthodologie

La notation moyenne du portefeuille correspond à une moyenne pondérée par les encours des metteurs analysés. La notation se lit de la manière suivante : plus la note est faible, meilleur est son score ESG. Le fonds s'engage à n'intégrer que des émetteurs dont le score ESG est inférieur à 30 et donc le niveau de controverse ne dépasse pas 3.

Notations des émetteurs

Le reporting ESG produit pour l'analyse du portefeuille ainsi que le suivi de controverses reposent sur des données provenant de l'agence de notation Sustainalytics. L'agence note à la fois les émetteurs privés (entreprises et organisations) et les émetteurs souverains.

Intensité carbone

Intensité GES des entreprises du portefeuille (scope 1 + 2 + 3) : 574,48 tCO<sub>2</sub>eq/MEUR (taux de couverture : 100%)  
Intensité GES des entreprises du benchmark (scope 1 + 2 + 3) : 1 325,25 tCO<sub>2</sub>eq/MEUR (taux de couverture : 100%)

Méthodologie

L'intensité des GES est une mesure relative des émissions de gaz à effet de serre (GES). C'est la quantité de GES produite par unité du chiffre d'affaires généré par l'entreprise, mesuré en tonnes de CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires généré. L'intensité carbone est ensuite pondérée au poids dans le portefeuille.



## ■ DISCLAIMER

Sources : Delubac Asset Management, Bloomberg et Sustainalytics en date du 28 mars 2024

<sup>(1)</sup> SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : règlement européen qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des informations sur la durabilité des produits financiers, notamment sur la manière dont sont pris en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Le règlement définit 3 types de produits : les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable ; les placements dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux ; les placements dits « Article 6 » qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG.

<sup>(2)</sup> SRI : Indicateur synthétique de risque et de rendement allant de 1 à 7. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Fonds et le risque auquel le capital des investisseurs est exposé. A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible et à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

<sup>(3)</sup> Commission de surperformance : la commission de surperformance est conforme aux guidelines Esma depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la période de placement recommandée.

Les **fonds classés Article 9** ont un objectif d'investissement durable et cherchent par conséquent à obtenir des résultats spécifiques en matière de durabilité, qu'ils soient environnementaux ou sociaux, parallèlement à leurs perspectives de performance financière. Ils visent à réduire, dans la mesure du possible, toute incidence négative sur le plan environnemental, social et salarial, tout en intégrant le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption dans les décisions d'investissement.

Les **fonds classés Article 8** sont ceux qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte des critères ESG dans le cadre du processus d'investissement.

Les **fonds classés Article 6** sont ceux qui décrivent uniquement la façon dont sont intégrés les risques en matière de durabilité et l'évaluation de leur impact.

© 2024. Sustainalytics. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées, sauf autorisation ; (3) ne constituent pas un conseil en investissement ni une approbation d'un produit ou d'un projet ; (4) sont fournies uniquement à titre d'information ; et (5) ne sont pas garanties comme étant complètes, exactes ou opportunes. Sustainalytics et ses fournisseurs de contenu ne sont pas responsables des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes liés à ces données ou à leur utilisation. L'utilisation des données est soumise aux conditions disponibles sur <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

© 2024. Sustainalytics. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions contained herein: (1) includes the proprietary information of Sustainalytics and/or its content providers; (2) may not be copied or redistributed except as specifically authorized; (3) do not constitute investment advice nor an endorsement of any product or project; (4) are provided solely for informational purposes; and (5) are not warranted to be complete, accurate or timely. Neither Sustainalytics nor its content providers are responsible for any trading decisions, damages or other losses related to it or its use. The use of the data is subject to conditions available at <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

Document non contractuel – Les informations ainsi que le contenu de ce document ne constituent ni une offre d'achat ni une proposition de vente. Préalablement à toute décision d'investissement, et pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à prendre connaissance du prospectus complet de l'OPCVM et du dernier document périodique disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : Delubac Asset Management - 10 rue Roquépine - 75008 Paris - [www.delubac-am.fr](http://www.delubac-am.fr) - [contact@delubac-am.fr](mailto:contact@delubac-am.fr) - 01.44.95.39.99

Delubac Asset Management - SAS au capital de 1 667 681,02€- Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 430 045 229 - Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP00-009

